

LE COIN ROUGE



L'action du PS

au cœur de la Ville

BRUXELLES / LAEKEN / NEDER-OVER-HEEMBEEK / HAREN

▶ Pour vous protéger, pas pour vous surveiller.	03
▶ En route vers l'Accueil Temps Libre (ATL)	04
▶ Pour une administration moderne, mais à visage humain.	05
▶ De plus en plus d'art dans la ville, à portée du regard...	06
▶ Pour des loyers sociaux moins chers !	07
▶ Face à la crise énergétique, le CPAS se mobilise !	08
▶ Le combat PS pour la réforme des pensions...	09
▶ Déjà 10.000 ménages aidés : le carton de l'allocation loyer !	10
▶ Les conseillers PS à la Ville	11
▶ Les Bourgmestre, Échevins, Échevines, les Ministres bruxellois	12



Qendresa GERLICA
Co-Présidente de la section
PS Ville de Bruxelles



Jean-Marie AMAND
Co-Président de la section
PS Ville de Bruxelles

▶ CONTACTEZ-NOUS !

PS BXL : psbxl@mail.be - 0475 75 13 78 - ps-bxl.be



Pour vous protéger, pas pour vous surveiller.



Chères Bruxelloises, chers Bruxellois,

Depuis que vous m'avez choisi pour exercer la fonction de Bourgmestre de Bruxelles, **ma priorité a été de créer une ville inclusive**, où tous et toutes puissiez y trouver l'**épanouissement** dont vous avez besoin, indépendamment de votre statut social, de vos origines et de vos choix de vie philosophiques ou autres.

Ma volonté est aussi de vous offrir une ville où chaque habitant se trouve à seulement **dix minutes à pied** d'une crèche, d'une école, d'un centre sportif, d'un centre culturel, de transports en commun, d'espaces verts et de commerces, **une ville de proximité**, un endroit où l'on peut vivre ensemble dans la sérénité et où le bonheur est au rendez-vous !

Bien sûr, **pour concrétiser un tel idéal, la sécurité est une priorité absolue**. J'ai fait en sorte qu'elle se matérialise par la présence de policiers dans nos rues, l'utilisation de technologies telles que les caméras de surveillance, et des aménagements urbains visant à lutter contre l'insécurité routière, notamment en réduisant la vitesse excessive.

En tant que responsable de la zone de Police Bruxelles-Capitale-Ixelles, j'ai mis et je continue de mettre tout en œuvre pour doter nos services et nos agents des ressources nécessaires pour atteindre nos objectifs en matière de sécurité, de maintien de l'ordre public, de gestion d'événements majeurs et de lutte contre la criminalité. **Dans ce cadre, ce sont à l'heure actuelle 347 et à terme 433 caméras installées sur la zone dans l'espace public qui constituent aujourd'hui un élément essentiel de notre dispositif, non pas pour surveiller les citoyens et les citoyennes, mais pour les protéger, dans le respect rigoureux des lois en vigueur, en facilitant l'identification et l'arrestation des auteurs d'infractions sur notre territoire.**

En tant que Bourgmestre, mon engagement quotidien est ainsi de faire de Bruxelles une ville agréable, dynamique et sécurisée. **Pour que vive la vie à Bruxelles, et pour que la vie y soit heureuse.**

Philippe CLOSE, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

En route vers l'Accueil Temps Libre (ATL)



**Accueil Temps Libre (ATL)
Nouvelle politique tarifaire !**

**Plaines 10€ / semaine
(5€ tarif social)***

**Stages 20€ / semaine
(5€ tarif social)***

**Séjours 120€ / semaine
(60€ tarif social)***

MDE : Nouveau tarif social à 5€
pendant les vacances (10€/semaine)

Dans les écoles de la ville : tous les ateliers
parascolaires sont gratuits !

*Pour les familles domiciliées sur le territoire de la Ville de Bruxelles

Le Service de la Jeunesse et le département de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles tendent davantage vers la gratuité pour assurer l'accessibilité à tous les enfants, quel que soit le niveau économique des parents et ce, sans brader la qualité.

L'Accueil Temps Libre (ATL) de qualité est un droit de chaque enfant. Il est désormais une réalité à la Ville de Bruxelles qui propose un accueil extrascolaire adapté à l'âge et au rythme des enfants, de qualité, ludiques, épanouissantes et pédagogiques, favorisant son développement et sa socialisation, tout en transmettant des valeurs démocratiques comme la solidarité, le respect, la citoyenneté active. Longtemps considéré comme un service rendu aux parents, il est devenu avant tout un droit des enfants.

Ainsi les activités de vacances, pour les familles domiciliées sur le territoire de la Ville de Bruxelles,

- les **plaines** passent de 20 euros à 10 euros/semaine ou de 12 euros à 5 euros pour les familles qui bénéficient du tarif social – repas chaud inclus !
- les **stages** passent de 50€ à 20 euros/semaine ou de 12 euros à 5 euros au tarif social.
- les **séjours en Belgique** (12 jours) passent de 160 euros à 120 euros ou de 100 euros à 60 euros au tarif social.
- Dans les **maisons des enfants**, le tarif reste de 10 euros/semaine durant l'été mais le tarif social de 5 euros /semaine est élargi aux vacances d'automne, carnaval, hiver et printemps.

Quant aux **écoles maternelles et primaires** de la Ville de Bruxelles, la majorité proposent désormais **chaque jour des ateliers extrascolaires entièrement gratuits**. En développant cette initiative, la Ville de Bruxelles souhaite faire de l'école un milieu stimulant qui développe les centres d'intérêt de tous les enfants et contribue à leur développement harmonieux, en veillant à l'égalité des chances. Cette mesure concerne plus de **6.000 enfants** durant les vacances et quelques **12.000 élèves** du fondamental !

**Fauzia HARICHE, Échevine de l'Instruction publique,
de la Jeunesse et des Ressources humaines**

Pour une administration moderne, mais à visage humain.

La digitalisation des services publics progresse rapidement et s'inscrit dans celle, plus globale, de la société dans son ensemble. Avec la **construction de notre nouveau bâtiment administratif "Brucity"**, les Bruxellois et les Bruxelloises disposent désormais d'une administration à la pointe de la modernité, laquelle offre des services entièrement tournés vers les besoins du citoyen et de plus en plus accessibles via Internet.

Au PS, nous sommes conscients que cette mutation digitale a des impacts sur l'accès aux services essentiels pour toute une partie de la population qui ne peut y avoir accès. Et nous ne voulons laisser personne sur le côté du chemin. C'est pourquoi nous avons voulu que votre administration de la Ville de Bruxelles propose une approche "omnicanales", c'est-à-dire vous permettant d'effectuer vos démarches administratives par divers "canaux" et de différentes manières.

C'est ainsi qu'en parallèle au portail "MyBXL.be", sur lequel vous pouvez faire vos démarches à distance, **nous avons renforcé l'accueil humain au cœur de notre nouveau bâtiment, Brucity, pour mieux vous accompagner**, notamment pour la prise de rendez-vous, la consultation des sites internet de la Ville, l'obtention de différents documents tels que certificats, extraits de casier judiciaire, copies d'actes d'état civil (naissance, mariage, divorce), ou encore des autorisations de végétalisation de l'espace public et d'autres services fournis par la Ville de Bruxelles, comme par exemple les demandes de collectes d'ecombrants à domicile.

**Ahmed EL KTIBI, Échevin de l'État civil,
de la Population et de la Solidarité internationale**



De plus en plus d'art dans la ville, à portée du regard...

Cette année, le **PARCOURS STREET ART** fête ses **10 ans** ! Ce projet initié il y a déjà une décennie par l'Échevinat de la Culture a permis, au fil des ans, de transformer le paysage bruxellois en une toile XXL unique, colorée, collective et attractive.

Le **PARCOURS STREET ART** fait de Bruxelles une ville où l'art se dévoile à chaque coin de rue, où les murs deviennent des tableaux et où les quartiers se parent d'œuvres d'art. Une Ville qui se métamorphose en musée à ciel ouvert. Un espace artistique immersif, décloisonné, libre, ouvert à tous et toutes, gratuit également ce qui fait écho à notre volonté politique de rendre la culture accessible, dynamique et démocratique pour tous les publics.

Le PARCOURS STREET ART est aussi devenu un rendez-vous incontournable où les artistes émergent-e-s rencontrent les grands noms du graffiti et où les créatifs de chez nous croisent leurs homologues de niveau international. C'est un projet qui a offert à des dizaines d'artistes la possibilité de laisser leur empreinte à travers plus d'une centaine de fresques engagées, audacieuses et contemporaines.

Cet anniversaire est l'occasion d'ajouter neuf nouvelles fresques au **PARCOURS** dans le centre-ville et au cœur des quartiers Neder, Haren et Laeken. Vous pouvez désormais (re)découvrir Bruxelles, son paysage et ses fresques au détour de huit parcours originaux à expérimenter en solo ou à plusieurs. Ces derniers sont consultables sur le site internet : parcoursstreetart.brussels.



Delphine HOUBA, Échevine de la Culture, du Tourisme, des Grands événements et du Matériel communal

Pour des loyers sociaux moins chers !



À Bruxelles, le logement représente souvent la plus grande dépense pour de nombreuses familles.

Au PS, nous considérons le droit à un logement décent et abordable comme un droit fondamental et nous avons pris des mesures concrètes pour répondre aux besoins de nos concitoyens.

Dès 2024, nous allons poursuivre notre action pour favoriser l'accès à la socialisation des loyers envers un plus grand nombre de locataires éligibles. Cette mesure aura un impact significatif sur la vie des locataires.

Par exemple, un locataire actuellement soumis à un loyer mensuel de 900€ pourrait économiser jusqu'à 400€ par mois grâce à cette politique, allégeant considérablement le fardeau financier des ménages.

Concrètement, la Région versera la différence entre le loyer social et le loyer d'un bail classique à la Régie Foncière et au CPAS.

Cette action est déjà en cours et profite aux ménages inscrits dans le Registre d'attente du logement social avant le 1^{er} juillet 2021.

L'objectif principal de cette démarche est de résoudre le problème persistant du manque de logements sociaux à Bruxelles.

Reflétant nos valeurs fondamentales de justice sociale et d'accessibilité pour tous, la socialisation des loyers garantira à chaque Bruxellois un logement décent et abordable.

Cette initiative représente une avancée significative vers une société plus équitable où le droit fondamental au logement est respecté et préservé !

**Lydia MUTYEBELE NGOI, Échevine du Logement,
du Patrimoine public et de l'Égalité des chances**

Face à la crise énergétique, le CPAS se mobilise !

Face à la crise énergétique, nous devons nous en tenir à un seul mot d'ordre : **se rapprocher du citoyen**. Et à un double objectif : d'une part, **préserver le droit fondamental à l'énergie**, et d'autre part **prévenir la spirale de l'endettement**.

L'explosion des factures de gaz et d'électricité pèse durablement sur les familles aux revenus modestes, déjà fragilisées par les effets sociaux de la pandémie. Dès janvier 2022, le CPAS de la Ville de Bruxelles a pris une série d'initiatives pour informer la population des mesures de soutien auxquelles elle a droit et ainsi les rendre largement accessibles au plus grand nombre, en particulier aux étudiants, aux travailleurs et aux pensionnés.

Depuis le début de la crise, les équipes sociales du CPAS ont redoublé d'efforts pour informer de leurs droits des publics très diversifiés, qui ne franchissent pas aisément les portes d'un CPAS. Elles ont été et sont encore actives, notamment sur les marchés de la ville de Bruxelles, à Brucity via une permanence du CPAS, ou encore auprès des associations de terrain. Cette information a été soutenue par une large campagne de communication grand public.

En moins d'un an, le nombre d'interventions du CPAS a plus que doublé auprès de familles déstabilisées par l'augmentation de l'énergie ! Avec le niveau actuel de l'inflation, le CPAS a décidé de poursuivre sa campagne énergie, pour soutenir financièrement le maximum de familles à revenu modeste et prévenir le risque de bascule dans la pauvreté.

Khalid ZIAN, Président du CPAS de Bruxelles



Le combat PS pour la réforme des pensions...

Sous l'impulsion du PS, des avancées majeures ont été réalisées tant pour les pensionnés actuels et futurs. Dès 2020, nous avons négocié la revalorisation du montant de la pension minimum, qui a augmenté de plus de 330 euros nets par mois pour une carrière complète de 45 ans ! Tous les bénéficiaires de la pension minimale – soit plus d'un million de personnes (dont 60% de femmes) – ont vu leur montant mensuel de revenus bondir.

Cette première victoire socialiste a été suivie de nombreuses autres :

- plus de solidarité entre les hautes et les basses pensions ;
- la revalorisation de la garantie de revenu aux personnes âgées ;
- le rehaussement du plafond de revenus pour le calcul de la pension ;
- la suppression du coefficient de correction pour que la pension d'un indépendant soit désormais équivalente à celle d'un salarié.

Dernier acquis : le bonus de pension pour récompenser les personnes qui décident de travailler au-delà de la date de leur pension anticipée. Il n'y aura aucune obligation : le travailleur aura le choix de partir à la pension anticipée ou de continuer à travailler jusqu'à trois ans supplémentaires s'il s'en sent apte. À la clé : un bonus de plus de 22.000 euros nets pour 3 années de travail supplémentaires.

Nous devons être fiers de tout ce que nous, socialistes, avons accompli pour améliorer la vie et la pension de nos citoyens. C'est un bilan que nous pouvons défendre la tête haute d'ici les échéances électorales de 2024.

Karine LALIEUX, Ministre fédérale des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris



Déjà 10.000 ménages aidés : le carton de l'allocation loyer !

Si le principe de l'allocation loyer n'est pas en soi une nouveauté, le succès actuel de la mesure s'avère par contre inédit. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sous l'ancien régime, seuls 400 ménages avaient ainsi été soutenus alors que, depuis la refonte du système initiée par les socialistes, la barre des 10.000 bénéficiaires a été dépassée.

"Le cap symbolique des 10.000 ménages, inscrits sur la liste d'attente pour un logement social, qui reçoivent une aide mensuelle pour le paiement de leur loyer, a été franchi. Sur un marché locatif privé très tendu, comme en a encore témoigné l'actualité récente, cette allocation permet de soulager ces 10.000 ménages bruxellois au quotidien".



Le coup de pouce financier atteint des montants substantiels, s'élevant de 120 à 173 € minimum, avec encore une majoration de 20 € à 43 € par enfant à charge – soit une différence qui représente souvent plusieurs centaines d'euros par mois, à destination de familles qui en ont bien besoin.

Fidèle à leurs engagements en faveur des familles monoparentales, les socialistes ont d'ailleurs tenu à ce que la mesure puisse toucher un grand nombre de mamans solos. *"Ces femmes parmi les plus vulnérables font l'objet de toute notre attention. Nous avons donc souhaité créer un statut spécial qui leur est dédié"*. En pratique, cette spécificité concerne près d'un tiers des allocations octroyées, soit quelque 3.500 familles monoparentales dont les fins de mois seront désormais moins compliquées.

**Nawal BEN HAMOU, Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale,
chargée du Logement et de l'Égalité des Chances
Ministre de la Cohésion sociale et du Sport**

Vous souhaitez bénéficier de l'allocation loyer ou obtenir plus de renseignements ?
Toutes les informations et conditions sont sur le site web www.logement.brussels
ou par téléphone au **0800 40 400**.

Vos conseillers PS à la Ville



Mohamed OURIAGHLI

Chef du groupe PS - Conseiller communal
Président de l'Hôpital St-Pierre Bruxelles
Député du Parlement
de la Région Bruxelles-Capitale



Fatima MOUSSAOUI
Conseillère communale
Conseillère CPAS



Sevket TEMIZ
Conseiller communal
Député du Parlement
de la Région Bruxelles-Capitale



Sonia LHOEST
Conseillère communale



Anas BEN ABDELMOUMEN
Conseiller communal



Fatima ABID
Conseillère communale



Nasir MOHAMMAD
Conseiller communal



Naima MAÂTI
Conseillère communale



Mamadou CELLOU SATINA DIALLO
Conseiller communal



Qendresa GERLICA
Conseillère communale
Conseillère CPAS



Michel BARNSTIJN
Conseiller CPAS



Anastasia Papadopoulou
Conseillère CPAS



Henk VAN HELLEM
Conseiller CPAS



Serge LONGIN
Conseiller CPAS



Karim TAFRANTI
Président du Logement Bruxellois



Philippe CLOSE
Bourgmestre de la Ville de Bruxelles



Faouzia HARICHE
Échevine de l'Instruction publique,
de la Jeunesse
et des Ressources humaines



Ahmed EL KTIBI
Échevin de l'Etat civil,
de la Population
et de la Solidarité internationale



Delphine HOUBA
Échevine de la Culture, du Tourisme,
des Grands événements
et du Matériel communal



Lydia MUTYEBELE NGOI
Échevine du Logement,
du Patrimoine public
et de l'Égalité des chances



Khalid ZIAN
Président du CPAS de Bruxelles



Karine LALIEUX
Ministre fédérale des Pensions et de
l'Intégration sociale, chargée des Personnes
handicapées, de la Lutte contre la pauvreté
et de Beliris



Nawal BEN HAMOU
Secrétaire d'Etat à la Région
de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement
et de l'Égalité des Chances
Ministre de la Cohésion sociale et du Sport